



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 5453

### Texte de la question

M. Alain Marty attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur les situations de plus en plus préoccupantes que rencontrent les personnes qui n'accèdent pas au logement autonome et à une vie décente. Les personnes susmentionnées ne peuvent plus aujourd'hui bénéficier d'une offre d'insertion efficiente en matière de logement ou de retour à l'emploi. La conséquence immédiate sera l'impossibilité pour les établissements d'hébergement et d'insertion, agréés ou non, d'assurer leurs missions d'accompagnement des personnes en situation précaire, de quelque origine qu'elles soient, les laissant sans solution de réinsertion, et parfois à la rue. Le projet de loi de finances pour 2003 comporte des annonces positives, mais les moyens restent malheureusement hors de proportion avec les besoins auxquels les acteurs de terrain ont à faire face. Il lui demande quelles mesures sont envisagées pour mieux satisfaire les besoins les plus urgents de ce public.

### Données clés

**Auteur :** [M. Alain Marty](#)

**Circonscription :** Moselle (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 5453

**Rubrique :** Politique sociale

**Ministère interrogé :** affaires sociales, travail et solidarité

**Ministère attributaire :** travail, relations sociales et solidarité

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 octobre 2002, page 3793